

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présent : 36

N°148

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaients présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leïla, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaients absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Patrick LE HYARIC
Madame Thérèse MBONDO
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Benoît LOGRE
Madame Nadia LENOURY

Madame Maria MERCADER Y PUIG
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

OBJET : Attribution d'une subvention d'un montant de 1500€ au profit de la croix rouge française et 1500€ au secours populaire suite au passage de l'ouragan Irma.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget communal ;

Considérant la catastrophe survenue le 6 septembre 2017 sur les îles de Saint-Martin et de Saint Barthélémy suite au passage de l'ouragan Irma ;

Considérant que les dégâts sur ces deux îles sont très importants, que les bâtiments publics sont inutilisables, les maisons détruites, les arbres arrachés et les services de secours eux-mêmes dévastés ;

Considérant que la Croix rouge et le Secours populaire sont mobilisés pour apporter un soutien aux populations sinistrées de ces îles ;

Considérant l'importance pour la commune d'Aubervilliers d'exprimer sa solidarité avec les victimes de l'ouragan Irma et de soutenir les opérations d'aides aux populations mises en place par ces associations ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer :

- une subvention de 1 500€ (mille cinq cent euros) à la Croix rouge française.
- une subvention de 1 500€ (mille cinq cent euros) au Secours populaire.

DIT que la dépense est inscrite sur la ligne budgétaire suivante : 306-65-6574-048

Reçu en préfecture le : 22/09/17

Publié le : 22/09/17

Certifié exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),
Sylvie ROZENBERG

